



FS



Fédération Syndicale Unitaire

Section départementale du Var

Bourse du travail

13, Avenue Amiral Collet

83000 Toulon

Téléphone : 04 94 93 04 40

Télécopie : 09 70 60 20 27

Mobile : 06 07 85 66 30

Adresse électronique : fsu83@fsu.fr

CTSD du 25 janvier 2021

Dans un contexte de crises généralisées, la crise sanitaire mondiale offre l'occasion de multiples attaques contre les libertés fondamentales. C'est le cas en France avec notamment, la loi de sécurité globale et le projet de fichage des citoyen·nes inscrivant les appartenances syndicales, religieuses et politiques. La FSU continue de construire les résistances dans un collectif comprenant bon nombre d'associations, de syndicats et de partis politiques contre ces projets liberticides, et appelle avec force à amplifier les mobilisations.

Concernant la crise sanitaire que nous traversons, la situation ne cesse de se dégrader notamment avec les variants du Covid. Après la pénurie de masques et le manque d'efficacité de certains, la lente mise en place des tests, la France prend beaucoup de retard dans la vaccination de sa population, alors que c'est l'une des solutions pour sortir de cette crise. L'anticipation de ce gouvernement fait une fois de plus cruellement défaut.

Le printemps 2020 n'aura pas servi de leçon et le gouvernement s'expose une nouvelle fois à n'avoir d'autre solution que de reconfiner totalement et donc de fermer les écoles, creusant ainsi encore plus les inégalités. Encore aujourd'hui, de nombreux mois après le début de l'épidémie, les enseignant.es, les élèves et les personnels d'entretien n'ont aucune garantie sanitaire ! C'est tout simplement inacceptable ! Au regard des risques encourus et de l'importance de leurs missions, la FSU demande que l'ensemble des personnels aient accès à la vaccination le plus rapidement possible.

Les nombreuses interventions de la FSU et d'autres organisations syndicales, ont permis la suspension de l'application du jour de carence pour cause de Covid dont la FSU exige la rétroactivité. Plus largement, la FSU continue de revendiquer son abrogation, et demande également que les personnels vivant avec une personne considérée comme vulnérable bénéficient de mesures de protection renforcées.

Enfin, la FSU s'engage dans la campagne européenne "pas de profits sur la pandémie" pour faire des vaccins et des traitements anti-pandémiques un bien public mondial, librement accessible à toutes et tous et imposer la transparence d'une recherche médicale financée par de l'argent public.

Concernant l'éducation, tout nous conduit à l'exigence de plus d'éducation pour tous les jeunes dans un contexte où les inégalités continuent à se creuser et où les réformes menées par le ministre les aggravent. Or, le Parlement a adopté un budget qui est loin de traduire l'ambition éducative dont notre pays a besoin. En effet, il ne prend pas en compte la situation actuelle qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs d'élèves par classe à court et moyen terme et l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail. Il faut en urgence engager les recrutements nécessaires, notamment en recourant aux listes complémentaires.

Dans le budget 2021, la nécessaire revalorisation des personnels ne trouve qu'une traduction minimale avec 400 millions d'euros prévus. C'est très peu pour les personnels, et de fait l'essentiel des mesures proposées pour 2021 ne concerneront qu'une minorité de personnels. Les AED et les AESH en particulier ne se voient rien proposer. Et que dire de la prime d'équipement qui n'est pas à la hauteur des dépenses de chacune et chacun et où le Ministre parvient cyniquement à exclure les CPE et les professeurs documentalistes.

La FSU a décidé de quitter le Grenelle du ministre. Ce grenelle est inacceptable dans sa philosophie, son organisation et son fonctionnement. Il va détériorer encore davantage le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignant-es.

Les organisations composant la FSU exigent donc un budget qui renonce aux suppressions d'emplois et engage un rattrapage des pertes salariales subies, grâce à un plan pluriannuel de revalorisation et de création de postes pour répondre à tous les besoins, en commençant par les plus urgents.

Elles demandent la mise en œuvre d'une autre politique éducative que celle menée jusqu'à présent par le Ministre de l'Éducation Nationale.

C'est pourquoi, la FSU appelle, avec ses partenaires sociaux, les personnels à poursuivre les mobilisations en cours, à s'engager dans l'action et à participer massivement à la grève unitaire du mardi 26 janvier pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation. La FSU appelle également à la convergence des luttes et à participer massivement à la journée d'action intersyndicale et interprofessionnelle du 4 février.

Concernant le premier degré, la FSU dénonce et combat les orientations gouvernementales sur la maternelle. En effet, les propositions des nouveaux programmes de la maternelle marquent une véritable rupture avec les missions équilibrées de 2015. Les attaques portées à ses fondements mettraient en échec les élèves, en particulier ceux issus des classes populaires. La FSU s'oppose fermement à ce projet et place la maternelle au cœur de sa campagne intitulée « pour un plan d'urgence pour l'école ».

La FSU s'oppose également à la nouvelle réforme de l'éducation prioritaire, déjà avancée dans certains départements et ce en l'absence de tout bilan des politiques et dispositifs précédents : maîtres surnuméraires, dédoublements... Des Contrats Locaux d'Accompagnement par école et établissement vont être mis en place, mettant ainsi les écoles en concurrence entre elles et avec les établissements de l'enseignement privé. Ces contrats visent à faire disparaître toute politique nationale définie pour compenser les inégalités scolaires liées aux problématiques sociales. La FSU organisera les états généraux nationaux de l'Education prioritaire le 28 janvier.

Concernant la carte scolaire, la ventilation par académie des 2 489 moyens d'enseignement supplémentaires pour la rentrée 2021 est connue. Elle ne sera pas suffisante au vu des nombreuses priorités engagées par le ministère (dédoublement des classes de GS en REP+, limitation à 24 élèves des classes de GS, CP et CE1 hors EP, augmentation des décharges de direction, fin de l'instruction en famille...). Il ne restera aucun moyen pour créer les postes nécessaires au bon fonctionnement et à la transformation de l'école (abaissement des effectifs dans toutes les classes, scolarisation des moins de trois ans améliorée, création de postes de remplaçants, de RASED, d'ULIS, d'UPE2A, relance des maîtres surnuméraires, amélioration du maillage territorial dans le rural...). Le syndicat a déposé une alerte sociale jusqu'aux vacances d'été pour porter l'exigence de moyens indispensables permettant de combattre les inégalités scolaires. La FSU s'exprimera plus en détail sur la carte scolaire varoise lors du CTSD du 12 février.

La FSU dénonce et s'oppose à la réforme prévue concernant la formation initiale dans le premier et second degré. Depuis plus d'un an le ministère de l'Éducation nationale publie progressivement les textes qui serviront de base à ce qu'il annonce comme la « professionnalisation » de la formation des enseignant-es. Il s'agit en fait d'une mise en responsabilité d'étudiant-es qui va, en plus, alourdir considérablement leurs années d'études en les confrontant à une surcharge de tâches : préparer un concours, valider un master, assurer les apprentissages des élèves d'une ou plusieurs classes. Pour la FSU, il y a urgence à barrer la route à cette "réforme". La FSU s'y emploie avec force.

Concernant le second degré, la question qui se pose est : « comment ordonner et lister l'ensemble des problèmes et attaques subies ? » Le ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer que les épreuves anticipées de spécialités prévues en mars sont annulées et remplacées par du contrôle continu.

Enfin, il reconnaît que ces épreuves ne peuvent se tenir selon le calendrier normal, dans une année anormale, quoiqu'en dise Jean-Michel Blanquer. Il était temps après des mois pendant lesquels toute la communauté éducative alertait sur l'état de tension, d'angoisse et de stress. Mais le ministre remplace immédiatement un problème, le calendrier, par un autre : le contrôle continu. Cette modalité d'évaluation est synonyme de rupture d'égalité entre les élèves du fait du renvoi au local de l'évaluation. Elle est aussi synonyme de pressions sur les professeurs. Le bac 2020 l'a montré : le processus de fabrication de la note dans les établissements échappe à toute possibilité d'harmonisation efficace. Malgré tout, Jean-Michel Blanquer persiste et signe pour le bac 2021 et rendra de ce fait le baccalauréat encore moins national. Le « Guide de l'évaluation » annoncé jeudi dernier ne peut qu'inquiéter les professionnels que nous sommes sur une mise au pas des pratiques pédagogiques de chacune et chacun.

En ce qui concerne l'EPS, nous considérons la création de cette spécialité en voie générale comme une réelle victoire et une belle reconnaissance. Cependant, pour l'instant, la voilure est limitée : seulement 3 établissements pour l'académie de Nice pourront ouvrir cet enseignement. C'est insuffisant. Nous pensons qu'il est indispensable de laisser la possibilité à toutes les équipes EPS qui le souhaitent de s'emparer de cette spécialité. De même, tous les élèves qui désirent s'y engager doivent pouvoir être en mesure de le faire, c'est la règle voulue par cette réforme du bac, le libre choix des élèves. Il ne doit pas y avoir de sélection ni de capacité d'accueil prédéfinie avant la saisie de leurs vœux.

Par contre, toujours concernant l'EPS la décision ministérielle d'interdire les activités dans les espaces couverts, au vu des conditions météorologiques actuelles, revient à supprimer purement et simplement l'EPS des enseignements pour les élèves. Ces mesures rendront plus que difficile le contrôle en cours de formation, laissant les professeurs d'EPS dans une forme de « débrouillardise » incompréhensible. La pandémie a fait la démonstration du besoin important de la pratique physique pour tous et donc pour les élèves.

Concernant l'éducation prioritaire, soi-disant nouvelle priorité, les collègues qui enseignent en Rep+ et Rep ont bien compris en regardant les moyens alloués pour la rentrée 2021 tout l'intérêt que notre ministre leur porte, puisqu'ils subissent aussi la baisse des moyens ! A ce propos, nous vous informons que le collègue M. Genevoix est en grève reconductible à compter d'aujourd'hui.

Nous reviendrons évidemment sur la modification des catégories en collège, conséquence directe de l'insuffisance des moyens.

En ce qui concerne la dotation départementale, on peut parler de dotation scandaleuse. En effet avec une augmentation des effectifs prévue dans le second degré de 705 élèves la dotation baisse de 95 heures. Mais cette baisse, masquée par une augmentation de 415 HSA, est surtout une baisse de 510 HP ce qui correspond à 28.33 ETP !!! Cela va entraîner de facto des fermetures de postes et davantage de compléments de service. C'est totalement irresponsable de dégrader une nouvelle fois les conditions de travail dans les établissements scolaires, après ce que vivent depuis mars dernier les élèves, les personnels et les familles. Dans les lycées généraux et technologiques du Var (pré-bac), avec 295 élèves

supplémentaires, c'est-à-dire l'équivalent d'une petite dizaine de classes, ce sont seulement 67,5 heures qui sont allouées en plus, l'équivalent de 2 classes ! En collège, c'est encore pire : le Var accueillera 397 élèves supplémentaires (l'équivalent d'un petit collège), et sera amputé de 127 heures ! Nous reviendrons plus en détail en séance sur l'analyse des documents fournis. Nous vous remercions d'ailleurs de la qualité de ceux-ci, comme chaque année.